Productivité du procédé de formation des substantifs déverbaux¹

par

Abdellatif Adouani

Remarques préliminaires

Avant d'aborder la question de la productivité de la formation déverbale, nous commençons d'abord par définir cette classe de substantifs.

Par déverbaux nous entendons ici les noms formés sur des verbes préalablement attestés par effacement des marques de la conjugaison du verbe. Ces marques étant les désinences verbales de la personne, du temps, du mode, de l'aspect et de la voix. Devant la complexité des faits, nous avons dû recourir au critère de la datation, espérant éviter de prendre en compte des noms qui n'ont rien à voir avec les déverbaux, même s'ils en ont la forme et parfois même le sens (cf. voyage, récolte, menace, vote, respect, recours, etc.)

Le recensement des substantifs déverbaux a été effectué de façon exhaustive à partir du dépouillement complet du *Grand Robert de la langue française* (2^e édition, 9 volumes, 1985, désormais *GR2*).

Le but de notre étude est d'examiner si les substantifs déverbaux forment aujourd'hui un procédé productif. Nous essaierons par exemple d'examiner si le procédé de formation des déverbaux admet une classe particulière de verbes à l'exclusion des autres et dans quelle mesure sa productivité est restreinte par les autres procédés de nominalisation (en -age, -ement, -ion.) Nous tenterons aussi de montrer comment la vitalité ou la régression d'une formation morphologique a une incidence sur son aspect sémantique.

1. Inventaire et disponibilité

Le GR2 contient 699 substantifs déverbaux (en comptant les noms homonymes comme des entrées indépendantes: par exemple 1 départ et 2 départ comptent pour deux mots.)

La grande majorité de ces substantifs sont dérivés de verbes du premier groupe², soit 640 mots.

Les 59 substantifs restants se répartissent ainsi:

- 12 ont pour base un verbe du deuxième groupe et qui sont:

(1)	bond	meurtre	rôt
	choix	ouïe	serte
	enchère	rebond	transe
	enfeu	ressort	
	fourbe		

- 20 ont pour base un verbe du 3e groupe:

(2)	abat	surcroît	maintien
	accueil	débat	offre
	battre	décroît	pourvoi
	combat	2 départ	rabat
	croît	ébat	rebat
	refend	entretien	recueil
	soutien	faille	

- 27 substantifs sont issus de verbes anciens disparus. A titre de comparaison, F. Pouradier Duteil³ a recensé 413 noms en -age dérivés de verbes dont 389 remontent à des verbes du 1^{er} groupe, 18 du 2^e groupe et 6 du 3^e groupe. Elle a également recensé 626 noms en -ement à racine verbale se répartissant comme suit:

- verbes du 1er groupe: 480.

verbes du 2^e groupe: 131.

verbes du 3^e groupe: 15.

Comme on peut le constater, le fait qu'il est assez rare que les substantifs déverbaux se combinent avec d'autres bases verbales que celles du premier groupe ne caractérise pas en propre cette formation. Les substantifs en -age et -ement semblent avoir tendance eux aussi à se regrouper autour de la classe des verbes du premier et du deuxième groupe, la plus productive du système verbal français.

Mais il est possible qu'il y ait un rapport entre conjugaison irrégulière et productivité expliquant le petit nombre de dérivés déverbaux issus des verbes du 2° et du 3° groupe. Ces deux dernières classes de verbes contiennent en effet un assez grand nombre de verbes irréguliers dont la conjugaison et la transformation dans la classe des déverbaux peuvent embarrasser le locuteur. On peut par exemple citer les deux verbes assaillir et asseoir dont seul le premier a un nom d'action correspondant assaut (latin assultus).

Le procédé de formation des substantifs déverbaux a donc une expansion réduite puisqu'on peut dire qu'il n'est disponible que pour la classe productive de verbes en -er.

Cependant, lorsqu'on parle de disponibilité, il convient de faire la différence entre les substantifs déverbaux ayant gardé un lien syntaxico-sémantique fort avec leurs bases verbales (souvent des noms d'action à expansion obligatoire lorsqu'ils dérivent de verbes transitifs: par exemple le mépris de la loi) et les autres substantifs souvent à acception exclusivement concrète (formant le plus grand nombre de dérivés, soit 443 noms concrets) et pour lesquels on ne peut pas parler de productivité tant le rapport sémantique et syntaxique entre le lexème de base (le verbe) et le lexème dérivé n'est le plus souvent plus perçu par le locuteur. Cette dernière catégorie de substantifs est à considérer comme une catégorie d'unités lexicales simples (non nominalisées).

Parmi ces termes lexicalisés, on peut citer:

cs torm	co ichicanoco, v	on pour citer.
(3)	about	bail
	abri	bal
	ados	bout
	affiche	calcin
	allonge	cale
	badine	charpente
	cintre	guilloche
	couche	happe
	débris	implant
	déclenche	lambris
	demeure	marque
	dépouille	mire
	détail	niche
	éclisse	pince
	effiloche	plan
	embout	plaque
	empenne	présent
	encoche	racle
	fane	rallonge
	fard	rampe
	fiche	ravin
	file	recueil
	foule	rehausse
	galon	relief
	gare	rempart
	reste	trace
	ride	trousse
	scie	vétille
	support	vielle

surcote vole toise tournoi

Avec 415 termes concrets (à l'exclusion des 28 déverbaux désignant des noms d'instrument) sur un total de 699 mots (soit 59,37%), on assiste à une diminution sensible de la disponibilité du procédé de nominalisation en tant que formateur de noms d'action. Ceux-ci sont au nombre de 256 noms seulement, soit 36,6% de l'ensemble des dérivés recensés.

Ce fait est à mettre en relation avec l'ampleur du mouvement de lexicalisation qui affecte les dérivés déverbaux. Ce mouvement lui-même étant le résultat du vieillissement du procédé. Mais ces constatations initiales doivent maintenant être approfondies et vérifiées.

2. Examen de la productivité du procédé

2.1. Mouvements généraux.

Pour estimer la disponibilité du procédé de formation des substantifs déverbaux, c'est-à-dire la possibilité qu'il a de former de nouveaux dérivés, nous examinerons le cas des substantifs formés depuis 1800 (nous avons cependant pris en compte aussi des substantifs datant de l'extrême fin du XVIII^e siècle). Cette manière d'opérer nous renseigne sur les possibilités de former de tels substantifs encore aujourd'hui. Le choix de cette période peut sembler arbitraire. Si nous l'avons choisie, c'est d'abord parce que le procédé de formation étudié ici était encore vivant au XVIII^e siècle. On verra si l'on peut en dire autant aujourd'hui. Ensuite parce que 1800 est une limite temporelle moyenne, ni trop éloignée ni trop proche du siècle présent. Nous croyons qu'elle pourra nous donner une idée assez juste de la rentabilité des substantifs concernés.

Sur un ensemble de 699 substantifs déverbaux, les suivants datent d'après 1800:

(4)	ajour	boulange
	ajout	3 bourre
	arnaque	brouillasse
	astique	cambriole
	bâcle	2 cavale
	bafouille	chahut
	bâfre	2 chine
	2 baguenaude	clapot
	baise	1 claque
	balade	2 claque
	2 balance	cliche
	2 barbot	2 cloche

10 Abdellatif Adouani

rebiffe 3 rogne recel roque récri rouscaille (loc.) redresse rouste rééquilibre 4 sape réexamen surchauffe refil/refile surcote relance surcoupe rembours surfil remue surmoule rengaine surtaille survol report resquille tâte tiraille resserre resurchauffe 2 tire 3 tire 2 troque 4 tire 2 vadrouille 2 toise 1 valdingue tortille 2 vanne 1 tourne 1 vire 3 tourne 2 vire transplant vocalise 3 voile traque tremblote (loc.) 1 trôle

Cette liste regroupe 164 substantifs datant d'après 1800, soit environ 23,5% de l'ensemble de la formation. Au vu de ce chiffre, on peut être tenté de conclure que les substantifs déverbaux constituent une formation ayant une assez grande disponibilité puisque les termes enregistrés dans le dictionnaire depuis 1800 constituent le quart du total absolu des substantifs déverbaux attestés. Cependant, un examen attentif de la liste ci-dessus établie révèle qu'il n'en est rien ou du moins qu'il faut nuancer le jugement.

En effet, sur le plan morphologique, la liste en question nous fournit nombre de substantifs ayant pu être formés sur le modèle du substantif correspondant sans préfixe ou avec un préfixe différent.

Ce sont:

(5)	débarras	formé sur	-embarras
	débrouille	^	-brouille, embrouille
	décalque		-calque
	découpe		-coupe
	dépose		-pose
	désintérêt		-intérêt
	détaxe	- 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1 - 1	-taxe
	emport		-port, déport

entraide formé sur	-aide
envol	-vol
implant	-plant
raccroc	-accroc
rajout	-ajout
récri – –	-cri
rééquilibre	-équilibre, déséquilibre
réexamen	-examen
remue	-mue
report	-port
resserre	-serre
resurchauffe	-surchauffe(lui-même fait sur chauffe)
retape	-tape
retrempe	-trempe
surchauffe	-chauffe
surcote	-cote
surcoupe	-coupe, recoupe
surmoule	-moule
surtaille	-taille, retaille
survol	-vol, envol
transplant	-plant

Soit 29 mots (17,6% de l'ensemble des mots enregistrés depuis 1800) ainsi formés. Il nous semble que pour ces mots, on ne peut pas parler de créations nouvelles tant leur existence est plus déterminée par la présence dans la langue de noms morphologiquement apparentés que par la productivité du procédé de nominalisation.

Pour les 135 substantifs restants, on constate que quelques-uns sont signalés comme vieillis dans le GR2. Il s'agit de:

(6)	bâfre	dérade
	2 barbot	gronde
	gausse	1 grinche
	refil /refile	1 loupe
	tortille	2 pioche
	1 trôle	·
	2 vira	

Ces substantifs (dont 5 sont argotiques: bâfre, 2 barbot, 1 loupe, refil, grinche) montrent que les termes enregistrés relèvent parfois de créations libres, éphémères reflétant un état linguistique particulier et que le mouvement de vieillissement donc de perte de disponibilité du procédé de formation s'est déjà amorcé au XIX^e siècle.

On peut confirmer ces observations par l'examen des autres substantifs de la liste.

En effet, parmi ceux-ci, nombreux sont les termes lexicalisés qui, ayant rompu le lien sémantique primitif avec leurs bases verbales, tendent à l'autonomie. On peut citer:

(7)	bâcle	fraye
. ,	bafouille	1 galope
	2 balance	implant
	cliche	pralin
	croule	rebat
	dérouille	redresse
	embouche	remue
	embout	surfil
	encart	tourne
	fendille	1 vire

Ces termes et d'autres encore figurant sur la liste ne sont plus sentis comme dérivés. Pour certains, les verbes dont ils dérivent ont disparu (embouter, emboucher, clicher n'existent plus) pour d'autres, ils ont subi une évolution sémantique telle que les deux termes (la base et le dérivé) se sont entièrement dissociés (cf. déclencher et déclenche, embrasser et embrasse, frayer et fraye, etc.).

Ce mouvement de lexicalisation qui affecte de nombreux termes enregistrés depuis 1800 atteste l'appauvrissement du procédé dérivationnel et le manque de disponibilité pour la formation de nouveaux substantifs.

Ce constat est confirmé par le fait que presque aucun substantif déverbal formé après 1800 ne fait partie des vocabulaires en formation se rapportant à de nouvelles sciences ou à de nouvelles techniques. Même les noms d'instrument comme déclenche, 1 galope, guilloche, luche, 3 rogne, 2 toise dont on peut dire qu'ils caractérisent le vocabulaire technique, ne se rapportent pas à de nouveaux aspects de l'activité humaine: il s'agit de simples outils d'artisans pour la plupart, c'est-à-dire des instruments limités à des sphères d'activité traditionnelles (métiers du livre, de la maçonnerie, du textile) ayant subi de profondes transformations techniques.

De surcroît, il est possible que certains de ces termes et quelques autres comme emport («capacité d'emport», en parlant d'un avion), 2 pioche (terme de jeux «action de prendre un domino au hasard dans le tas de ceux qui restent sur la table»), plonge (terme familier désignant «le travail des plongeurs dans un restaurant»), pourvoi (terme de droit «action par laquelle on attaque devant une juridiction supérieure la décision d'un tribunal inférieur»), rebat (terme de fauconnerie «le fait de lancer l'oiseau une seconde fois») soient non pas à proprement parler des créations nouvelles mais des reprises ou des résurgences de termes anciens ayant connu une vitalité dans le passé (XIVe, XVe siècles) et qui se trouvent associés à des emplois différents de leur zone d'emploi initiale. La disponibilité actuelle du procédé de

formation des déverbaux semble tributaire de ce changement de valeur d'emploi: aujourd'hui, la création de substantifs déverbaux n'est possible qu'à l'intérieur de deux milieux spécifiques: le milieu technique et le milieu populaire et dialectal.

En effet, la langue technique est une langue conservatrice par certains aspects qui des deux termes synonymes ou quasi-synonymes préfère parfois le moins répandu. C'est ainsi qu'elle semble avoir une certaine prédilection pour les substantifs déverbaux dont on a souligné la disponibilité réduite.

Voici la liste des termes techniques datant d'après 1800:

- (8) 2 crique (métallurgie) de criquer «se fendiller en parlant de l'acier».
 - croule (chasse) «moment où les bécasses «croulent», rappellent à la tombée du jour, de crouler «crier» (bécasses) (XVI^e).
 - décalque «reproduction par décalquage».
 - déclenche «appareil destiné à séparer deux pièces d'une machine pour permettre le libre mouvement de l'une d'elles».
 - dépose «action de déposer, de défaire ce qui a été fixé».
 - dérade (marine) de dérader «se dit d'un navire que la tempête contraint de quitter une rade».
 - détaxe (droit fiscal) «aménagement des impôts indirects, remboursement d'une taxe perçue à tort».
 - effiloche «fil sur la lisière d'une étoffe; au pluriel, soies non torses».
 - embouche (agriculture) «engraissement du bétail dans les prés».
 - emport (aéronautique) (capacité d'emport : «charge susceptible d'être emportée par un avion»).
 - encaisse (finance) «sommes, valeurs qui sont dans la caisse ou en portefeuille».
 - enclenche «entaille ménagée dans une pièce en mouvement, et dans laquelle pénètre le bouton d'une autre pièce que la première doit entraîner».
 - engobe «enduit terreux qu'on applique sur la pâte céramique pour en masquer la couleur naturelle».
 - fraye «rainure creusée près du dos de la lame d'un couteau pliant».
 - 1 galope «outil de relieur servant à tracer rapidement les raies».
 - grigne «inégalité du feutre» de grigner «faire des fronces, des plis, goder».
 - guilloche «burin servant à «guillocher», orner de guillochures».
 - implant (médecine) «comprimé d'hormone, fragment de tissu ou substance radioactive, destiné à se résorber, qu'on introduit sous la peau ou dans un autre tissu à des fins thérapeutiques».

 2 lise «bâton soutenant les ensembles d'écheveaux de soie que l'on plonge dans la teinture» de liser «agiter dans la teinture les groupes d'écheveaux de soie supportés par des lises».

- luche «outil pour lucher la dentelle», de lucher «frotter (la dentelle) pour lui donner du lustre».
- 2 mâche locution verbale «avoir de la mâche (vin), être riche en tanin».
- mouille (marine) «avarie d'une cargaison par inondation ou humidité».
- palpe (zoologie) «organe sensoriel des arthropodes qui sert à la préhension et à la gustation».
- perlèche ou pourlèche (médecine) «infection de la commissure des lèvres par des streptocoques, avec formation de fissures et de croûtes humides».
- 2 pioche (jeux) «fait de prendre un domino au hasard dans le tas de ceux qui restent sur la table».
- pourvoi (droit) (voir la définition de ce terme plus haut).
- pralin «mélange utilisé pour le pralinage des racines, des graines; préparation à base de pralines, d'amandes et de sucre utilisée en pâtisserie, en confiserie».
- rache «marque faite sur une pièce de bois indiquant ce qu'il faut y faire».
- rebat (fauconnerie) (voir la définition de ce terme plus haut).
- récri (chasse) «aboi des chiens qui se récrient».
- redresse «la partie du cuir qu'on enlève le long du rein pour obtenir des longueurs droites; (marine) «cordage pour relever un navire abattu en carène».
- relance (jeux, journalisme) «action de mettre un enjeu supérieur; reprise, nouvelle impulsion».
- rembours (économie) «régime douanier applicable à des marchandises étrangères destinées à être réexportées et qui autorise le remboursement au moins partiel des droits de douane».
- resurchauffe «fait de relever la température de la vapeur surchauffée avant son admission dans l'étage à basse pression d'une turbine».
- retombe (architecture, administration) «assises qui forment la naissance d'un arc, d'une voûte; endroit où la voûte, l'arc «retombe» sur le support»; «feuilles de retombe, collées à un état pour recevoir des observations».
- retrempe «nouvelle trempe, immersion dans un bain froid (d'un métal, d'un alliage chauffé à haute température)».
- 3 rogne «outil dont les sabotiers se servent pour tailler et creuser les sabots;
 coupe au massicot (d'un volume, d'un imprimé) pour la mise au format».

- surchauffe «opération qui consiste à chauffer (la vapeur); état d'un liquide chauffé au-dessus de sa température d'ébullition sans qu'il se vaporise; action d'amener un métal à une très haute température sans fusion; (1963) en économie, augmentation de la demande (solvable) des biens de consommation plus rapide que l'accroissement du produit national brut».
- surcote (finance) «cote supérieure à la normale».
- surfil (couture) «action de surfiler».
- surmoule «moule pris sur un moulage et servant à fabriquer des copies».
- surtaille «égalisation de la coupe (de plusieurs cuirs cousus ensemble».
- tâte «prise d'essai d'un produit au cours de sa fabrication».
- tiraille «balancier (de certaines pompes)».
- 2 toise «tige verticale graduée, munie d'une coulisse horizontale et qui sert à mesurer la taille».
- 1 tourne (imprimerie, journalisme) «suite d'un article dans le même numéro d'un journal».
- 3 tourne «action de tourner, de s'altérer, se corrompre».
- transplant (biologie) «organe, tissu transplanté».
- traque (chasse) «action de traquer le gibier».
- 2 troque «action de troquer les aiguilles» de 2 troquer (les aiguilles) «achever de façonner le chas en enlevant les fragments d'acier qui subsistent après le perçage».
- 3 voile «déformation d'une roue voilée».

Cette liste regroupe 51 termes techniques, soit près du tiers de l'ensemble des substantifs enregistrés depuis 1800. Mais c'est surtout dans la langue populaire (avec quelques termes régionaux ou dialectaux) que le procédé de formation a gardé une assez grande vitalité. En effet, sur 164 termes enregistrés, 71 sont qualifiés de populaires, argotiques ou familiers et 6 de régionaux ou dialectaux.

En voici la liste:

(9) arnaque (pop.) «escroquerie». astique (arg. milit.) «astiquage». bafouille (arg.) «lettre». bâfre (fam.) «fait de manger gloutonnement». 2 baguenaude (pop.) «promenade où l'on flâne». baise (pop. et vulg.) «fait de posséder sexuellement». balade (fam.) «promenade». 2 balance (arg.) «personne qui en dénonce une autre». 2 barbot (arg.) «fait de voler; vol commis en fouillant». barbouille (fam. et péj.) «mauvaise peinture». 16 Abdellatif Adouani

```
baston (arg.) «bagarre».
2 bise (fam.) «baiser».
2 bouffe (fam.) «fait de manger; repas».
3 bourre (pop.) «à la bourre: en retard».
brouillasse (fam.) «bruine».
cambriole (arg.) «action de cambrioler; activités du cambriolage».
2 cavale (arg.) «évasion, fuite».
2 chine (fam.) «brocante».
2 claque (pop. et vulg.) «maison de tolérance».
cliche (pop.) «diarrhée».
2 cloche (pop.) «ensemble des clochards».
I cogne (arg.) «agent de police».
2 cogne (arg.) «bagarre, fait de cogner».
craques (pop.) «hâbleries, mensonges».
crève (pop.) «la mort; attraper la crève; prendre froid».
1 croque (fam.) «action de manger; nourriture».
débine (pop.) «misère».
debrouille (fam.) «habileté, roublardise».
défonce (arg.) «sorte d'ivresse éprouvée après l'absorption de certains hallu-
cinogènes».
dégonfle (fam.) «fait de se dérober, d'user de faux-fuyants».
déprime (fam.) «état de dépression psychologique».
dérouille (fam.) «fait de battre ou d'être battu, défaite».
dîne (pop.) «repas».
épate (fam.) «action d'épater: faire quelque chose à l'épate».
fâche (fam.) «fâcherie».
2 filoche (fam.) «filature policière».
3 flotte (fam.) «cau».
fourgue (arg.) «marchand receleur».
frotte (pop.) «gale».
gamberge (pop.) «réflexion, pensée».
grelotte (arg.) «peur, avoir la grelotte; avoir peur».
1 grinche (arg.) «voleur».
guinche (pop.) «danse».
jacasse (fam. et péj.) «personne bavarde».
3 liche (pop.) «ripaille, beuverie».
1 loupe (pop.) vx. «paresse».
pagnot (pop.) «lit».
2 pige (fam.) «loc. faire la pige à quelqu'un: le dépasser».
3 pige (arg.) «année».
4 pile (fam.) «volée de coups».
planque (pop.) «cachette».
plombe (arg.) «heure».
plonge (fam.) «travail du plongeur dans un restaurant».
I poisse (arg.) «ennui, malchance, guigne».
raffut (fam.) «tapage, vacarme».
```

2 ragot (fam.) «bavardage malveillant».

rambin ou rembin (arg.) «flatterie, diplomatie».

2 rambour (arg.) «renseignement, rendez-vous».

rebiffe (fam.) «action de se rebiffer».

refil ou refile (arg.) «marchandise refusée».

resquille (fam.) «fait de resquiller, «frauder»».

retape (pop.) «fait de guetter le client, racolage».

2 rogne (fam.) «colère, mauvaise humeur».

rouscaille (pop.) «loc. faire la rouscaille: réclamer, protester».

4 sapes (arg.) «habits».

2 tire (arg.) «loc. vol à la tire: fait de voler en tirant quelque chose de la poche de quelqu'un».

3 tire (arg.) «voiture automobile».

tremblote (fam.) «loc. verbale, avoir la tremblote: avoir peur».

2 vadrouille (fam.) «action de vadrouiller, de se promener sans but précis».

1 valdingue (fam.) «chute».

2 vanne (pop.) «remarque, allusion désobligeante à l'adresse de quelqu'un».

Les termes régionaux sont:

gronde «gronderie».

mouille (mot attesté principalement dans les dialectes franco-provençaux) «terrain humide, marécageux».

puche (dialecte normanno-picard) «filet à crevettes, épuisette», de pucher, variante dialectale de puiser.

remue «changement de pâturage selon les saisons dans une exploitation de montagne».

rouste (Midi) «volée de coups».

1 vire «dans les Alpes, palier très étroit qui rompt une pente raide et forme parfois un chemin autour de la montagne».

Ainsi, comme on peut le constater par cette liste de substantifs et par celle des termes techniques, la plupart des substantifs déverbaux datant d'après 1800 se répartissent entre le vocabulaire technique et le vocabulaire populaire ou argotique. Cette tendance qu'ont les déverbaux à limiter leur domaine d'emploi à des vocabulaires spécifiques est confirmée par le fait que tous les déverbaux récemment créés relèvent soit du vocabulaire technique soit de la langue populaire, comme le montrent les termes suivants:

- (10) Vocabulaire technique: - emport (1950) - rembours (1981)
 - resurchauffe (v. 1960)
 - surfil (1964)
- Langue populaire:
- 2 balance (1983)
- 4 sapes (1926)
- 1 croque (milieu XX^e)
- défonce (1972)

18 Abdellatif Adouani

Il est à remarquer aussi que les termes techniques enregistrés récemment dans le *GR2* sont formés pour la plupart sur le modèle du substantif déverbal plus ancien non préfixé. Cela confirme l'hypothèse émise précédemment selon laquelle nombre de substantifs déverbaux assez récemment enregistrés n'ont pu être formés que parce qu'il existait dans la langue des termes morphologiquement apparentés leur servant de modèles.

D'après ce qui précède, on peut donc dire que les substantifs déverbaux gardent aujourd'hui une assez grande disponibilité dans le vocabulaire technique et dans la langue populaire (parfois avec des variantes dialectales) où ils acquièrent parfois une valeur péjorative (voir barbouille, jacasse). Cependant, cette disponibilité ne résulte pas de l'expansion du procédé de formation. Au contraire, comme on l'a souligné précédemment, la conscience de la dérivation de la plupart des termes relevés a disparu et les mots apparaissent tous comme des mots simples, autonomes. La disponibilité signalée est en réalité l'effet du vieillissement du procédé de dérivation. Comme nous le montrerons dans les pages suivantes pour ceux d'entre les substantifs déverbaux encore analysables (principalement des noms d'action), le vieillissement de la formation se manifeste d'abord par la création de substantifs suffixés concurrents de plus en plus nombreux dont la valeur d'emploi se superpose à celle des déverbaux plus anciens, mais surtout par la quasi-absence de nouvelles formations. Souvent les termes ne sont maintenus aujourd'hui dans le lexique qu'à la faveur de leur résurgence dans des lexiques spécialisés. C'est donc sur ce mouvement dialectique qu'il faut mettre l'accent: d'une part la perte de disponibilité du procédé en tant que formateur de termes relevant du vocabulaire commun et d'autre part le regain de vitalité de ce même procédé dans des domaines d'emploi autres que celui qui le caractérisait primitivement.

L'examen des mouvements qui affectent la structure des déverbaux traditionnellement fixés dans des emplois de noms d'action nous permettra de vérifier ces observations.

2.2. Mouvements affectant la structure des déverbaux à sens de «noms d'action» Le dépouillement du GR2 nous a fourni environ 256 substantifs déverbaux ayant le sens de noms d'action⁴, soit 36,6% de l'ensemble des termes relevés. Ces chiffres en eux-mêmes sont éloquents: ils montrent que le procédé de formation des substantifs déverbaux s'appauvrit, que les termes se lexicalisent et acquièrent pour la plupart des acceptions concrètes masquant les motivations primitives.

L'examen des quelques substantifs à sens de noms d'action formés après 1800 confirme cette thèse.

En voici la liste:

ajout (11)clapot arnaque décalque astique dégonfle 2 baguenaude dépose balade dérade 2 cavale désintérêt chahut détaxe embouche resurchauffe retrempe emport entraide roque envol surchauffe flâne surtaille flirt survol 2 pioche tâte 3 tourne pourvoi rebat traque 2 troque rebiffe recel 2 vadrouille 3 voile récri réexamen relance report resquille

A l'exception de ajout, chahut, clapot, désintérêt, entraide, envol, flâne, flirt, recel, réexamen, report, survol dont on peut dire qu'ils appartiennent au vocabulaire commun (bien que désintérêt et flâne soient qualifiés de littéraires) et peuvent avoir le sens abstrait mais aussi – et le plus souvent – le sens concret de résultat de l'action, les autres substantifs se répartissent entre des emplois populaires ou argotiques et des emplois techniques. Ces emplois consacrent le plus souvent leur autonomie et les font sentir comme des termes concrets non dérivés.

D'après ces exemples, la conclusion semble être permise que le procédé de formation des substantifs déverbaux désignant des noms d'action n'est plus productif dans le vocabulaire usuel mais qu'il garde une certaine disponibilité dans le vocabulaire spécialisé et dans la langue populaire. Cette disponibilité résulte de la limitation de la zone d'emploi initiale et l'acquisition de nouvelles distributions. Pour montrer qu'il en est ainsi des substantifs anciens (datant d'avant 1800) nous énumérerons ci-dessous les substantifs suffixés concurrents qui apparaissent comme de simples variantes morphologiques des substantifs déverbaux puis nous citerons les doublets qui se sont différenciés suite à l'évolution sémantique de chacun d'eux.

20 Abdellatif Adouani

Parmi les substantifs concurrents, on rencontre d'abord ceux qui sont suffixés en -ement dont voici la liste:

(12) aboi aboiement

babil babillement (mais babillage aussi)

bond bondissement 2 brame bramement cahot cahotement

caquet caquètement (caquetage aussi)

charge (marine) chargement (marine)

grogne (familier) grognement heurt heurtement (rare)

Mais les concurrrents en -age sont plus fréquents:

(13) affourche affourchage apprêt apprêtage

babil babillage

batte (techn.) battage (techn.)

caquet caquetage
débit débitage
embauche (fam.) embauchage
1 frappe (techn.) frappage (rare)
1 garde gardage (rare)

I glane glanage
I jet jetage (rare)
labour labourage
maraude maraudage

rabat (chasse) rabattage (chasse)

remblai remblayage surfil surfilage 2 tri triage

Les concurrents en -ion restent rares. On peut cependant citer:

(14) déni - dénégation (savant)

dérive - dérivation

(marine, aviation) (non savant, même sens technique)

mésestime (littér.) - mésestimation (non savant, littéraire)

réforme et 1 relaxe ont des concurrents savants qualifiés de «vieillis» dans le GR2.

Comme on peut le constater, les noms d'action suffixés qui concurrencent les substantifs déverbaux sont peu nombreux relativement aux 256 déverbaux désignant des noms d'action recensés.

De plus, l'existence de ces termes suffixés n'empêche pas le maintien dans le lexique de leurs variantes déverbales.

Cependant, comme on le verra avec les termes suivants, le maintien des substantifs déverbaux dans le lexique est conditionné par la limitation progressive de la valeur d'emploi initiale et la différenciation sémantique des doublets.

Ainsi, alors que change est un terme qui s'applique à la finance ou à la vénerie (les chiens prennent le change), changement a des valeurs d'emploi plus larges. De même, chauffe et chauffage se sont différenciés: le premier est technique et désigne «l'entretien du feu, de la pression d'une chaudière» (conduire la chauffe), le second est courant. Commande est un terme commercial, commandement est un terme abstrait. Consigne est un ordre ou une retenue (donner deux heures de consigne à un écolier), consignation est un terme du droit ou du commerce. 2 coupe s'applique au bois, coupage ne s'applique qu'au vin. Déclin est un nom d'état, déclinement est le nom d'action de décliner. De la même manière, si décroît est un terme technique d'astronomie et désigne «le décroissement de la lune», décroissance et décroissement ont des valeurs d'emploi plus larges. Gouverne est technique, gouvernement ne l'est pas. Passage est l'action de passer, I passe a des emplois techniques plus restreints; il désigne entre autres choses «chaque passage d'un outil dans une opération cyclique, d'une pièce au laminoir». Pose est concret, position est abstrait lorsqu'il désigne «le fait de poser comme une chose admise ou à débattre» (la position de la question). Purgation a le sens religieux de «purification», purge a des emplois techniques. Rebond est concret, rebondissement est abstrait; recharge ne s'applique qu'aux armes ou aux appareils électriques, rechargement a des acceptions plus larges. Remonte a des emplois restreints «action d'aller d'aval en amont» (la descente et la remonte des bateaux), «le fait pour les poissons de remonter une rivière afin de frayer»; «action de fournir de nouvelles montures», remontage a des emplois moins restreints. Remorque est de plus en plus concret, remorquage n'a que le sens de «action de remorquer», 1 serre désigne «chacun des pressurages successifs qu'on fait subir à une substance» (donner une deuxième serre au raisin), serrage est «l'action de serrer, son résultat», le premier est donc plus restreint que le second. De la même manière, trempe est un terme de la métallurgie, trempage a des domaines d'emploi plus diversifiés. On peut citer de nombreux autres exemples de différenciation des valeurs d'emploi:

(15) attache (souvent en locution) / attachement avance / avancement déblai / déblayage / déblaiement décharge / déchargement élan / élancement estime / estimation hausse / haussement nage / natation

invite / invitation

2 manque / manquement
relâche / relâchement

1 relaxe / relaxation
relève / relevage / relèvement
renouveau / renouvellement
renverse / renversement
repli / repliement
retour / retournage / retournement
2 sape / sapement
souffle / soufflement
taille / taillage
1 verse / versage / versement
viol / violation

Mais les substantifs déverbaux relativement récents (formés après 1800) montrent plus que d'autres cette tendance qu'ont les déverbaux à se spécialiser dans des emplois concrets et leur extension particulière dans le vocabulaire technique.

Voici quelques exemples de doublets qui se sont différenciés:

- (16) décalque «reproduction par décalquage» / décalquage «action de décalquer».
 - détaxe (dr. fisc.) «aménagement des impôts indirects; remboursement d'une taxe perçue à tort» / détaxation «action de détaxer, son résultat».
 - 2 pioche (jeu) «fait de prendre un domino dans le tas de ceux qui restent sur la table; tas de dominos où l'on pioche» / piochage «travail à la pioche».
 - rebat (faucon.) «fait de lancer l'oiseau une seconde fois» / rebattage (techn.) «opération par laquelle on lisse la surface des briques».
 - tâte (techn.) «prise d'essai d'un produit au cours de sa fabrication» (la tâte d'un vin, d'une pâte) / tâtement «fait de tâter».

Toutes ces données nous amènent à considérer que le procédé de formation des substantifs déverbaux a acquis une disponibilité qu'il n'avait plus et qui se manifeste par son extension particulière dans le vocabulaire spécialisé et dans la langue populaire. Cette disponibilité nouvelle est le résultat du vicil-lissement du procédé et de l'absence de formation dans le vocabulaire général où les lexicalisations sont fréquentes.

Afin d'approfondir ces observations nous avons consulté le *Lexique de l'ancien français* de Godefroy⁵, estimant que cet ouvrage constitue un moyen efficace d'évaluation de la vitalité du procédé de formation dans le passé et de comparaison avec l'état actuel.

Dans l'impossibilité matérielle d'établir une comparaison totale, nous avons limité la confrontation à un relevé des substantifs déverbaux contenus dans Godefroy mais ayant disparu depuis. Cet échantillon porte sur la lettre R. choisie non pas d'une manière purement aléatoire mais parce qu'elle

regroupe aujourd'hui, comme dans le passé, le plus grand nombre de termes et qu'il est par conséquent probable qu'elle reflète mieux que les autres lettres de l'alphabet la complexité morphologique et sémantique du lexique.

Cependant, nous avons tout à fait conscience des lacunes de notre méthode, notamment parce que nous ne nous sommes attaché lors de ce travail de confrontation qu'aux suppressions, négligeant les termes stables et les termes ajoutés. Toutefois, notre but n'est pas d'établir un état comparé de la classe lexicale constituée par les substantifs déverbaux à travers deux moments de l'histoire de la langue mais de vérifier le vieillissement du procédé et de mettre en évidence l'ampleur de sa régression en nous fondant sur l'inventaire de Godefroy.

2.3 Disponibilité diachronique et vieillissement de la formation déverbale.

Pour montrer que les substantifs déverbaux formaient jusqu'au XVIII^e siècle un procédé productif, nous citerons dans ce qui suit la liste des termes figurant dans Godefroy mais ayant cessé d'être enregistrés de nos jours (pour la lettre R):

(17) rabaisse nf. «rabais» racointe nf. «commerce amoureux» raconte nm. «récit» racorde nf. «réconciliation» racort nm. «avis, réconciliation» racovre nm. «recouvrement» racueil nm. «accueil, réception» radot nm. «radotage» raille nf. «raillerie» raisne nf. «raison, moyen qu'on allègue en justice» raloigne nf. «délai» randon nm. «impétuosité, violence» randone nf. «impétuosité, extrême vitesse» randouble nm. «redoublement de forces» rapareil nm. «réparation» raprecy nm. «action d'apprécier, de fixer le prix de» raquit nm. «acquit, acquittement, paiement» ressen nm. «nouvelle assignation d'un bien d'un revenu» raval nm. «diminution, rabais. dépréciation» ravale nf. «rabais» ravine nf. «vol, rapt, enlèvement» rebais nm. «mépris» rebourse nf. «refus» rebout nm. «action de repousser, résistance» rebrois nm. «résistance, opposition» rebute nf. «but» recence (en) loc. adv. «de nouveau»

ronfle nf. «action de ronfler» ronge nm. «rumination» roste nf. «rôti» ru nm. «action de lancer» ruef nm. «demande»

- soit 123 termes. Ces termes disparus ont-ils été remplacés par des créations nouvelles? Pour répondre à cette question, considérons les substantifs déverbaux que comporte aujourd'hui la lettre R.

Dans la lettre R, nous avons relevé 123 substantifs dont 31 seulement (soit un peu plus de 25%) sont apparus depuis 1800. Ce chiffre montre que le procédé de formation est aujourd'hui en régression et qu'il a connu une grande expansion dans le passé. Cette perte de disponibilité est confirmée par le fait que parmi les termes relativement récents, on trouve un assez grand nombre de fausses «créations nouvelles». Des termes comme raccroc, ragot, rebat, recel, recharge, redresse, rembours, remue, report, resserre, retaille, retombe, rogne ne sont pas des créations nouvelles à proprement parler mais des résurgences de termes anciens sortis de leur domaine d'emploi initial. D'autres termes signalés comme datant d'après 1800 tels que rajout, récri, rééquilibre, réexamen, resurchauffe, retape, retrempe ont des modèles anciens sans préfixes et ne peuvent donc pas être considérés comme de véritables mots nouveaux.

Ces constatations montrent que le procédé de formation des substantifs déverbaux a connu une grande expansion dans le passé mais que progressivement le vieillissement des termes, le manque de formations nouvelles, l'apparition de nouvelles techniques ont conduit à une perte de disponibilité de ce procédé. Cette perte de disponibilité se traduit par la limitation de la valeur d'emploi initiale à des domaines restreints (technique et populaire) comme le montrent les substantifs suivants:

```
rache «marque faite sur une pièce de bois indiquant ce qu'il faut y faire » récri (terme de chasse)
relance (terme de jeu, de journalisme)
resurchauffe (techn.)
retrempe (techn.)
3 rogne «outil de sabotier»
raffut (fam.)
rebiffe (fam.)
resquille (fam.)
retape (pop.)
2 rogne (fam.)
rouscaille (pop.)
```

3. Conclusion sur l'étude de la productivité du procédé de formation des substantifs déverbaux

On peut résumer les résultats auxquels on est parvenu au cours de l'étude précédente en cinq points:

- 1) Alors que les suffixes -age et -ement ont une forte tendance à se restreindre aux deux classes productives de verbes en -er et -ir à radical allongé (verbes du 2^e groupe), le procédé de formation des substantifs déverbaux n'est disponible qu'à l'intérieur de la classe de verbes en -er. La productivité de ce procédé dépend donc de la classe de conjugaison du verbe racine.
- L'examen des substantifs déverbaux formés après 1800 nous a amené à constater que:
- a) le procédé ne permet de former de mots nouveaux que lorsqu'il existe dans la même famille lexicale un couple servant de modèle. Ainsi, on a pu observer que nombre de mots formés assez récemment ont été créés sur le modèle des mots anciens non préfixés.
- b) beaucoup de termes «nouveaux» sont en réalité anciens. Ils paraissent plus nouveaux par leur sens que par leur forme. Cela veut dire que le procédé en question acquiert progressivement une disponibilité qu'il avait tendance à perdre et qui lui vient des valeurs sémantiques nouvelles conquises par les substantifs déverbaux.
- 3) Pour confirmer ces résultats, nous avons tenté d'examiner, à partir de la structure des substantifs déverbaux désignant des noms d'action créés à partir de 1800 mais aussi les autres la nature des distributions sémantiques nouvelles. C'est alors que nous nous sommes aperçu que bon nombre de termes sont sortis de leur domaine d'emploi initial pour acquérir des valeurs sémantiques précises, souvent techniques. D'autres sont typiques d'un milieu socio-professionnel déterminé mais commencent à s'étendre progressivement au vocabulaire général.
- 4) Nous avons essayé d'examiner rapidement comment la formation déverbale était considérée comme productive dans un état de langue antérieur en nous fondant sur le relevé de Godefroy. Cet examen nous a permis de mettre en lumière l'ampleur de la régression numérique de cette formation, ampleur confirmée par le petit nombre de termes enregistrés à la lettre R. Cette régression a pour corollaire une modification des valeurs d'emplois.
- 5) Toutes ces données nous ont conduit à considérer que le procédé de formation des substantifs déverbaux n'est plus productif dans le vocabulaire commun mais qu'il a encore une certaine disponibilité dans le vocabulaire technique et dans la langue populaire (ou parfois dialectale).

Abdellatif Adouani Université de Lyon 2

Notes

 Le présent travail est tiré, avec de légères modifications de forme, de notre thèse de doctorat d'Université intitulée: Les substantifs déverbaux «à suffixe zéro» en français moderne. Etude morpho-syntaxique et sémantique.

Nous nous permettons de remercier ici M. Robert Vallet, maître de conférences à l'Université de Lyon 2 qui a bien voulu diriger notre thèse et qui nous a fait profiter de ses conseils.

- 2. Nous adoptons la classification traditionnelle en trois groupes:
 - 1^{er} groupe: les verbes en -er (sauf *aller*). C'est le groupe le plus important (plus de 7000 d'après Bescherelle (*Le nouveau Bescherelle, l'art de conjuger*, Paris, Hatier, 1980))
 - -2° groupe: les verbes en -ir/-issant du type «finir» (environ 350 verbes).
 - -3° groupe: tous les autres verbes:
 - -verbe aller
 - -verbes en -oir
 - -verbes en -ir autres que ceux du 2e groupe.
 - -verbes en -re (environ 350 verbes).
- Pouradier Duteil, F.: Trois suffixes nominalisateurs. Un essai d'analyse actantielle, Tübingen, Narr Verlag, 1978.
- 4. Cette structure a pu être dégagée par le recours à la paraphrase «le fait de V». Cependant, il n'est toujours pas aisé de décider parfois si on a affaire à un «nom d'action» ou a un nom désignant le résultat concret de l'action (cf. excuse, soin, etc.).
- 5. F. Godefroy: Lexique de l'ancien français, Paris, Champion, 1971.

Bibliographie

Dictionnaires

Bloch, O., Wartburg, W. Von: Dictionnaire étymologique de la langue française. Paris, PUF, 3º édition, 1960.

Caradec, F.: Dictionnaire du français argotique et populaire. Paris, Larousse, 1973.

Cellard, J. et Rey, A.: Dictionnaire du français non conventionnel. Paris, Hachette, 1980.

Godefroy, F.: Lexique de l'ancien français. Paris, Champion, 1971.

Grand Larousse de la langue française. Paris, Larousse, 1971-1978, 7 volumes.

Robert, P.: Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris, Le Robert, 2^e édition, 1985, 9 volumes.

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^e et du 20^e siècle. Paris, Klincksieck, 1971, 12 volumes parus.

Ouvrages de référence

Bauche, H.: Le langage populaire. Paris, Payot, 1910.

Chevalier, J-Cl.: Grammaire transformationnelle: syntaxe et lexique. Villeneuved'Aseq, PUL, 1976.

Dell, F.: La morphologie dérivationnelle et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative. Revue Romane, 14,2, 1979, p. 185-216. Dubois, J.: Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain. Paris, Larousse, 1962.

Goosse, A.: La néologie française aujourd'hui. Paris, Conseil International de la Langue Française, 1975.

Guilbert, L.: La spécificité du terme scientifique et technique. Langue Française 17, 1973, p. 5-17.

Guilbert, L.: La créativité lexicale. Paris, Larousse, 1975.

Guiraud, P.: Le français populaire. Paris, PUF, «Que sais-je», 1965.

Lené, E.: Les substantifs postverbaux dans la langue française. Uppsala, 1899.

Mitterand, H.: Les mots français. PUF, «Que sais-je», 1983.

Mortureux, M-F.: Analogie créatrice, formelle et sémantique. Langages, 36, 1974, p. 20-33.

Pouradier Duteil, F.: Trois suffixes nominalisateurs. Un essai d'analyse actantielle. Tübingen, Narr Verlag, 1978.

Résumé

Cet article a pour objectif de déterminer si les substantifs déverbaux forment aujourd'hui un procédé productif. Après avoir établi l'inventaire de ces dérivés sur la base du *Grand Robert* (9 volumes, 1985) et défini leur disponibilité, nous avons examiné la productivité de cette classe de substantifs. Nous avons d'abord étudié tous les déverbaux formés à partir de 1800, ensuite ceux qui sont formés à partir de cette date mais qui ont exclusivement le sens de noms d'action. Enfin, nous avons examiné la disponibilité du procédé relativement à un état de langue passé. Nous avons constaté que le procédé de formation des substantifs déverbaux n'est presque plus disponible que pour la classe des verbes en -er, que nombre de termes nouveaux n'ont pu être formés que parce qu'il existe dans la même famille lexicale des substantifs leur servant de modèles et qu'enfin, les substantifs déverbaux sont numériquement en régression mais qu'ils ont gardé une assez grande vitalité dans la langue technique et populaire.

Notes

 Le présent travail est tiré, avec de légères modifications de forme, de notre thèse de doctorat d'Université intitulée: Les substantifs déverbaux «à suffixe zéro» en français moderne. Etude morpho-syntaxique et sémantique.

Nous nous permettons de remercier ici M. Robert Vallet, maître de conférences à l'Université de Lyon 2 qui a bien voulu diriger notre thèse et qui nous a fait profiter de ses conseils.

- 2. Nous adoptons la classification traditionnelle en trois groupes:
 - 1^{er} groupe: les verbes en -er (sauf *aller*). C'est le groupe le plus important (plus de 7000 d'après Bescherelle (*Le nouveau Bescherelle, l'art de conjuger*, Paris, Hatier, 1980))
 - -2° groupe: les verbes en -ir/-issant du type «finir» (environ 350 verbes).
 - -3° groupe: tous les autres verbes:
 - -verbe aller
 - -verbes en -oir
 - -verbes en -ir autres que ceux du 2e groupe.
 - -verbes en -re (environ 350 verbes).
- Pouradier Duteil, F.: Trois suffixes nominalisateurs. Un essai d'analyse actantielle, Tübingen, Narr Verlag, 1978.
- 4. Cette structure a pu être dégagée par le recours à la paraphrase «le fait de V». Cependant, il n'est toujours pas aisé de décider parfois si on a affaire à un «nom d'action» ou a un nom désignant le résultat concret de l'action (cf. excuse, soin, etc.).
- 5. F. Godefroy: Lexique de l'ancien français, Paris, Champion, 1971.

Bibliographie

Dictionnaires

Bloch, O., Wartburg, W. Von: Dictionnaire étymologique de la langue française. Paris, PUF, 3º édition, 1960.

Caradec, F.: Dictionnaire du français argotique et populaire. Paris, Larousse, 1973.

Cellard, J. et Rey, A.: Dictionnaire du français non conventionnel. Paris, Hachette, 1980.

Godefroy, F.: Lexique de l'ancien français. Paris, Champion, 1971.

Grand Larousse de la langue française. Paris, Larousse, 1971-1978, 7 volumes.

Robert, P.: Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Paris, Le Robert, 2^e édition, 1985, 9 volumes.

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du 19^e et du 20^e siècle. Paris, Klincksieck, 1971, 12 volumes parus.

Ouvrages de référence

Bauche, H.: Le langage populaire. Paris, Payot, 1910.

Chevalier, J-Cl.: Grammaire transformationnelle: syntaxe et lexique. Villeneuved'Aseq, PUL, 1976.

Dell, F.: La morphologie dérivationnelle et l'organisation de la composante lexicale en grammaire générative. Revue Romane, 14,2, 1979, p. 185-216. Dubois, J.: Etude sur la dérivation suffixale en français moderne et contemporain. Paris, Larousse, 1962.

Goosse, A.: La néologie française aujourd'hui. Paris, Conseil International de la Langue Française, 1975.

Guilbert, L.: La spécificité du terme scientifique et technique. Langue Française 17, 1973, p. 5-17.

Guilbert, L.: La créativité lexicale. Paris, Larousse, 1975.

Guiraud, P.: Le français populaire. Paris, PUF, «Que sais-je», 1965.

Lené, E.: Les substantifs postverbaux dans la langue française. Uppsala, 1899.

Mitterand, H.: Les mots français. PUF, «Que sais-je», 1983.

Mortureux, M-F.: Analogie créatrice, formelle et sémantique. Langages, 36, 1974, p. 20-33.

Pouradier Duteil, F.: Trois suffixes nominalisateurs. Un essai d'analyse actantielle. Tübingen, Narr Verlag, 1978.

Résumé

Cet article a pour objectif de déterminer si les substantifs déverbaux forment aujourd'hui un procédé productif. Après avoir établi l'inventaire de ces dérivés sur la base du *Grand Robert* (9 volumes, 1985) et défini leur disponibilité, nous avons examiné la productivité de cette classe de substantifs. Nous avons d'abord étudié tous les déverbaux formés à partir de 1800, ensuite ceux qui sont formés à partir de cette date mais qui ont exclusivement le sens de noms d'action. Enfin, nous avons examiné la disponibilité du procédé relativement à un état de langue passé. Nous avons constaté que le procédé de formation des substantifs déverbaux n'est presque plus disponible que pour la classe des verbes en -er, que nombre de termes nouveaux n'ont pu être formés que parce qu'il existe dans la même famille lexicale des substantifs leur servant de modèles et qu'enfin, les substantifs déverbaux sont numériquement en régression mais qu'ils ont gardé une assez grande vitalité dans la langue technique et populaire.